



DEBAT

D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

2018

SOMMAIRE

1	Une conjoncture nationale	P.3/4
2	L'engagement solidaire du CCAS auprès des administrés	P.5
	2.1 L'action auprès des jeunes et des bénéficiaires de l'Épicerie Sociale et Solidaire	P.5/6
	2.2 L'action auprès des séniors	P.7
	▶ La Résidence Autonomie	P.7
	▶ Loisirs 3 ^{ème} âge	P.8
3	Dépenses de personnel en 2017	P.9
4	Remboursement de la dette	P.9

1- Une conjoncture nationale

Le contexte économique

Evolution du PIB

Au troisième trimestre 2017, le produit intérieur brut (PIB) en volume augmente de nouveau : +0,5 %, après +0,6 % au deuxième trimestre.

Les dépenses de consommation des ménages accélèrent légèrement (+0,5 % après +0,3 %), tandis que la formation brute de capital fixe (FBCF) totale demeure soutenue (+0,8 % après +1,0 %). Au total, la demande intérieure finale (hors stocks) augmente : elle contribue à la croissance du PIB pour +0,6 point au troisième trimestre 2017.

Le solde extérieur contribue négativement à la croissance du PIB (-0,6 point après +0,6 point) : les importations accélèrent fortement (+2,5 % après +0,2 %), tandis que les exportations ralentissent nettement (+0,7 % après +2,3 %). À l'inverse, la contribution des variations de stocks est positive (+0,5 point après -0,5 point).

Par rapport au même trimestre de l'année précédente, le PIB est plus élevé de 2,2 % ; ce rythme de croissance n'avait pas été constaté depuis 2011.

Evolution de l'inflation

Sur un an, les prix à la consommation augmenteraient de 1,1 % en octobre 2017, après +1,0 % le mois précédent selon l'estimation provisoire réalisée fin octobre. Cette troisième hausse consécutive de l'inflation résulterait d'une accélération des prix de l'alimentation et d'une baisse moins prononcée des prix des produits manufacturés. Les prix de l'énergie ralentiraient légèrement après deux mois de hausse très soutenue. Les prix des services croîtraient au même rythme que le mois précédent.

Sur un mois, les prix à la consommation se redresseraient légèrement (+0,1 %), après un repli modéré en septembre. Cette hausse proviendrait d'un rebond des prix de l'alimentation et d'un moindre recul des prix des services. Les prix de l'énergie augmenteraient au même rythme qu'en septembre, une hausse des prix du gaz étant compensée par un ralentissement des prix des produits pétroliers. En revanche, les prix des produits manufacturés décélèreraient fortement après une hausse marquée en septembre.

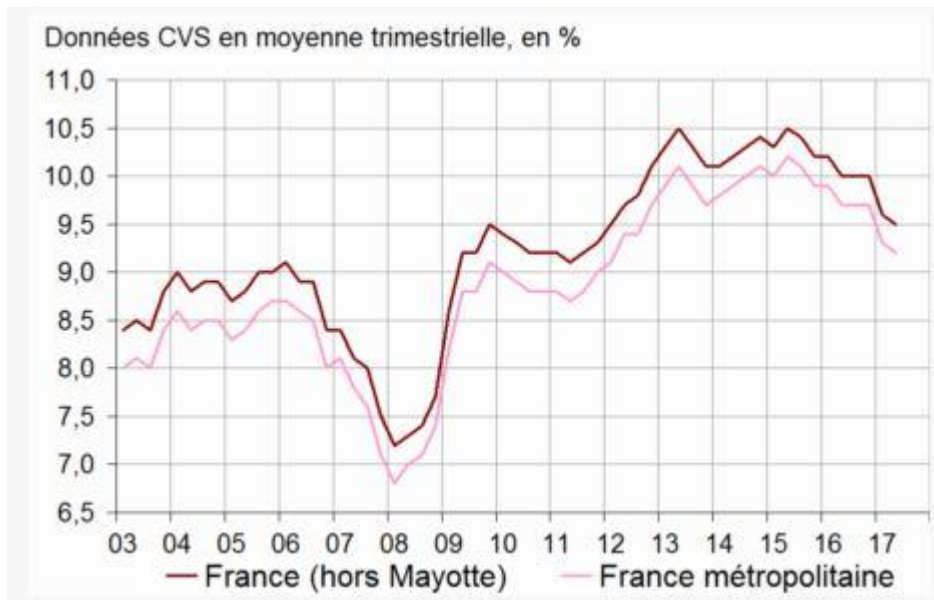
Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé croîtrait de nouveau un peu plus vite, à +1,2 % après +1,1 % en septembre. Sur un mois, il rebondirait à +0,1 % après un repli de 0,2 % le mois précédent.

Taux de chômage

En moyenne sur le deuxième trimestre 2017, le taux de chômage au sens du BIT est de 9,5 % de la population active en France (hors Mayotte), après 9,6 % au premier trimestre 2017. Il retrouve son niveau de début 2012.

En France métropolitaine, le nombre de chômeurs diminue de 20 000, à 2,7 millions de personnes ; le taux de chômage baisse ainsi de 0,1 point par rapport au premier trimestre 2017, à 9,2 % de la population active. Il diminue pour les personnes âgées de 25 à 49 ans et celles de 50 ans ou plus, mais augmente pour les jeunes. Sur un an, le taux de chômage baisse de 0,5 point.

Parmi les chômeurs, 1,2 million déclarent rechercher un emploi depuis au moins un an. Au deuxième trimestre 2017, le taux de chômage de longue durée s'établit à 4,0 % de la population active. Il diminue de 0,1 point par rapport au trimestre précédent et de 0,3 point sur un an.



2- L'engagement solidaire du CCAS auprès des administrés

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, la solidarité tient une place prépondérante au cœur du territoire local. Les difficultés financières, sociales, psychologiques rencontrées par des ménages ne permettent plus de vivre sereinement le quotidien et fragilisent la cellule familiale.

Le CCAS ajuste continuellement ses interventions afin de répondre au plus près des problématiques de chacun et chacune et ainsi faire face aux sollicitations qui sont croissantes dans certains domaines. De ce fait, son action sociale concourt au soutien des familles par l'accès à l'Épicerie Sociale et Solidaire, à l'accès aux droits et à l'autonomie, à l'accompagnement des familles dans la gestion budgétaire notamment celle liée au logement, à lutter contre l'isolement social en proposant des animations et sorties créant ainsi une dynamique autour des échanges lors de ces manifestations.

C'est dans ce contexte que les orientations budgétaires 2018 du CCAS affirment sa volonté de soutenir ces personnes.

En plus du soutien financier, les familles sollicitent un accompagnement dans leurs démarches administratives auprès des autres administrations et un soutien moral. Le CCAS s'engage à répondre et à remplir ses missions au plus près des besoins de la population. ***Les dépenses de solidarité*** vont donc s'organiser autour de **l'aide alimentaire, des achats alimentaires**, des dépenses imprévues que des ménages doivent supporter tels que **les frais d'obsèques** ou les impayés toutes énergies confondues. Le soutien du CCAS intervient sous forme **d'avances remboursables, de dons**. Des aides sont également attribuées pour aider les familles à financer des **cours de musique au CRD**.

L'intervention du CCAS se fait toujours en complément des autres dispositifs de soutien de droit commun.

Certaines aides apportées en terme de soutien financier et autres diffèrent selon que l'on s'adresse aux jeunes ou aux seniors car la finalité n'est pas la même.

2.1 ♦ L'action auprès des jeunes et des bénéficiaires de l'Épicerie Sociale et Solidaire

Le CCAS attribue une aide financière aux étudiants Grand-Couronnais dont les ressources familiales sont modestes. Le **Contrat Municipal Etudiant (CME)** permet de financer une partie des frais liés à la poursuite des études supérieures, soutenir l'égalité des chances et d'encourager les jeunes dans la continuité de leur parcours de formation.

De plus, afin de se familiariser avec le monde du travail auquel ils seront confrontés à la fin de leurs études, il leur est proposé une immersion au sein des services de la ville allant d'une à plusieurs semaines.

Pour les jeunes non scolarisés souhaitant se réorienter ou entamer un parcours de formation ou encore réaliser un projet personnel visant à l'autonomie, **le Soutien Initiative Jeune** les accompagne dans ce choix. Le CCAS les oriente vers le dispositif de droit commun pour rechercher éventuellement des cofinancements ou des informations complémentaires pour la suite du parcours vers l'autonomie.

Depuis 2004, Le CCAS, par l'intermédiaire de l'épicerie sociale et solidaire apporte un soutien alimentaire auprès des personnes rencontrant des difficultés. Les produits proposés relèvent d'une alimentation quotidienne variée : fruits et légumes, produits frais, épicerie, produits d'hygiène et d'entretien...

En 2017, 531 personnes (217 familles) ont bénéficié de l'aide alimentaire de l'Épicerie Sociale et Solidaire.

L'épicerie Sociale et Solidaire s'attache également à créer et développer du lien social, favoriser les échanges et le partage autour de plusieurs actions. Travailler sur le maintien de la dignité. Des habitants souhaitant s'investir dans des projets de solidarité soutiennent les missions de l'épicerie sociale en s'engageant dans une démarche de bénévolat.

Quelques actions :

- ✓ Bien-être : marche à Orival
- ✓ Jeux proposés par la ludothèque
- ✓ Lecture par la bibliothèque
- ✓ Fêtes de quartiers
- ✓ Atelier déshydrater/conserver
- ✓ Atelier fabrication de produits ménagers naturels
- ✓ Ateliers cuisine
- ✓ Collecte de la Banque Alimentaire
- ✓ Noël, distribution de cadeaux ...

Les périodes de fêtes peuvent avoir pour effet de renforcer le sentiment d'isolement et d'exclusion pour des familles fragilisées par les aléas de la vie. C'est pourquoi durant la période des fêtes de fin d'année, le CCAS offre aux familles bénéficiant de l'épicerie sociale et solidaire, durant le dernier trimestre de l'année en cours, **des chèques cadeaux et des places d'entrées à Aventures Kid's.**

L'épicerie sociale participe également aux **manifestations festives** organisées par la Banque Alimentaire durant cette période (**sortie au cirque et distribution de cadeaux**) en assurant le transport et l'organisation générale.

Aussi, le CCAS octroie une somme supplémentaire (en Décembre) en complément de l'aide attribuée pour permettre aux familles de préparer des mets spécifiques à cette période. L'épicerie sociale offre donc une gamme de produits représentative.

Des actions sont également réalisées en partenariat avec la Maison de la Solidarité...l'épicerie sociale travaille quotidiennement en relation avec divers services de la ville et des partenaires : les services jeunesse, culturel, insertion formation...le CAPS, le CMS...

Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'épicerie sociale en partenariat avec le service restauration récupère 2 fois par semaine les denrées alimentaires non consommées dans les 6 restaurants scolaires de la ville.

Les budgets alloués à ces dispositifs et aides sont adaptés et réajustés en fonction des besoins exprimés ces dernières années.

2.2 ♦ L'action auprès des séniors

La Résidence Autonomie (RA)

La Résidence Autonomie (RA) est une structure proposant aux personnes âgées autonomes des logements individuels, seuls ou en couples, associés à des espaces communs dédiés à la vie collective. La Résidence Autonomie garantit une qualité d'accueil des résidents. Ainsi, elle permet aux personnes de vivre de manière indépendante dans un environnement sécurisé et sécurisant.

La RA met en place des actions individuelles et collectives dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie. Ces activités permettent d'entretenir les facultés physiques, la mémoire et de développer les liens sociaux en autres :

- ♦ Jeux de mémoire
- ♦ Gymnastique douce
- ♦ Sorties autour de la Résidence et centre-ville
- ♦ Echanges avec les lycéens de F. LEGER
- ♦ Chorale /musique en partenariat avec le CRD et le service jeunesse
- ♦ Jeux de société en partenariat avec le service jeunesse
- ♦ Ateliers manuels
- ♦ Anniversaires : 1 fois par mois ...

Le portage des repas, service rendu à la population, donne la possibilité aux personnes ne pouvant pas confectionner leur repas de pouvoir continuer à manger des repas équilibrés. Celui-ci est préparé par la restauration de la Résidence Autonomie et livré à domicile par un agent de la Résidence.

La RA poursuit également la réhabilitation des appartements.

Les recettes de la résidence autonomie émanent principalement des loyers, de la restauration et du portage des repas.

TRAVAUX APPARTEMENTS :

En 2017, des travaux de mises en conformité électriques ont été effectués dans 4 appartements et des travaux de remise à neuf ont été réalisés dans 1 appartement. Des travaux de mises en conformité ont également été réalisés sur l'armoire électrique de la Résidence Autonomie.

En 2018, des travaux de remise à neuf dans 4 appartements seront effectués par des entreprises et avec Education et Formation .

Loisirs 3^{ème} âge

Le CCAS propose aux séniors une offre adaptée et diversifiée d'activités sous forme d'animations et de sorties. Ainsi, le CCAS œuvre à maintenir et/ou accéder à une vie sociale et lutter contre l'isolement.

Des sorties culturelles sont proposées au nombre de quatre par an. En 2017 :

- **Trouville et Villers Sur Mer** : promenade en bateau, visite guidée du Paléospace (collection de fossiles provenant des falaises), visite du marais littoral : 61 personnes
- **Chartres** : Visite au bord d'un petit train de la basse ville et des monuments, journée dansante : 60 personnes
- **Moulin de Fourges** : 60 personnes
- **Paris** : promenade sur bateau du port de plaisance Paris Arsenal vers le parc de la Villette (écluses et voûte de la Bastille), musée du vin : 53 personnes.

Au total 234 personnes ont pu bénéficier de ses programmes d'activités.

Afin de toujours favoriser le lien social, d'autres rendez-vous sont proposés aux séniors. Ainsi, la municipalité invite ses habitants à partager un moment de convivialité lors **du banquet de Printemps** où sont mis à l'honneur les doyens et doyennes de la ville autour d'un repas et de la musique. En 2017, 404 personnes ont participé à la salle Hélène Boucher.

Les colis de printemps permettent, pour les séniors qui ne peuvent se rendre au banquet, d'avoir également leur moment gourmand. 585 colis salés et 320 colis sucrés ont été distribués en 2017.

A la période des fêtes de fin d'année, le CCAS propose **des cadeaux de Noël** se présentant sous la forme de colis sucrés et salés et de cadeaux : 1393 personnes ont bénéficié des cadeaux de Noël en 2017 : 775 colis salés, 315 colis sucrés, 70 sets de manicure, 108 réveils, 100 plaids, 25 coffrets serviettes pour l'EHPAD.

L'animation loisirs propose une gamme d'activités telles que le tarot, le scrabble, la pétanque...les séniors se réunissent trois fois par semaine pour partager d'agréables moments de solidarité.

3- Dépenses de personnel 2017

RPA	Coût TOTAL (charges patronales comprises)
	397 504.25
CCAS	Coût TOTAL
	214 249.73
EPIKERIE SOCIALE	Coût TOTAL
	113 683.29
TOTAL GENERAL	725 437.27

4- Remboursement de la dette

Année	Capital restant dû	Capital	Intérêt
2018	12 000€	12 000€	377 €

1 prêt : travaux RPA mise aux normes cuisine.

L'extinction de la dette du CCAS est prévue le 1^{er} janvier 2019.

BUDGET CCAS :

Le budget du CCAS se compose principalement de la participation de la ville. Elle répond aux besoins à couvrir sur le secteur social sans diminution mais simplement un ajustement plus précis répondant réellement aux besoins des administrés.

Les recettes proviennent également de subventions du Département, du Crédit National des Epiceries Sociales (CNES) , de la CARSAT pour les travaux à la Résidence Autonomie.